

ERRATA CATALOGUE PRINTEMPS 2019

Veillez nous excuser pour les erreurs qui se sont glissées, malgré notre vigilance, dans notre catalogue.

Le SAV – Page 2 - Les clauses ci-dessous remplacent les précédentes :

Le Service Après-Vente est gratuit dans le cas d'un défaut de fabrication ou de non-conformité du produit. Ce service est rendu par l'ensemble des magasins, quel que soit le lieu d'achat. Vous devez ramener votre article accompagné de son ticket de caisse JouéClub dans votre magasin le plus proche, si possible dans son emballage d'origine et **dans un délai de 2 ans**.

Après toutes les vérifications nécessaires pour la prise en compte de la garantie, et à défaut d'une réparation possible, **un remboursement, un échange ou un avoir vous seront proposés**.

Attention ! En cas de mauvaise utilisation ou manipulation du produit, le SAV ne pourra pas être effectué.

BIOVIVA JUNIOR - Page 119

Réf. 06025732

Ce jeu propose **130 épreuves**
et non pas 150 comme annoncé.



YAM'S - Page 125

Réf. 06024417

Ce jeu est recommandé à **partir de 6 ans**.



PORTIQUE BOIS HIBISCUS – Page 139

Réf. 22063981

Ce portique peut être nommé indifféremment :
"Portique bois **HIBISCUS**" ou "Portique bois **YUCCA**".



STATION BOIS BADIANE – Page 139

Réf. 22065110

Cette station peut être nommée indifféremment :
"Station bois **BADIANE**" ou "Station bois **NOPAL**"



Les prix indiqués sont valables jusqu'au 30/06/2019 inclus.

EPSE décline toutes responsabilités : cet Errata doit être placé bien en vue dans les magasins.